



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

**OBLIGATIONS DU SERVICE NATIONAL**  
**DE 16 A 25 ANS**

**Justificatifs à produire**

• **J'AI PLUS DE 25 ANS**

Je n'ai aucun justificatif à produire.

• **J'AI ENTRE 18 ET 25 ANS**

Le certificat de participation à la JAPD

ou

Une attestation provisoire si je n'ai pas encore participé à la JAPD. Ce document comporte obligatoirement une date de validité.

ou

Une attestation individuelle d'exemption.

Exception : je suis une fille née avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983, je n'ai aucun justificatif à produire.

• **J'AI ENTRE 16 ET 18 ANS**

Je dois fournir :

Une attestation de recensement

ou

Je peux produire le certificat de participation si j'ai déjà participé à la JAPD.

**SGA**

Secrétariat général pour l'administration